MAJ Mars 2023

AFFORPAH

Programme de la formation
« Responsable de Jour »

Public visé

- ⇨ Salariés en parcs acrobatiques en hauteur

Prérequis :

- ⇨ Maîtriser la langue française
- ⇨ La formation Responsable de Jour est ouverte aux titulaires du CQP OPAH.
- ⇨ Les stagiaires devront, de préférence, avoir également suivi la formation “Gestion et Contrôle des EPI”.

Objectifs pédagogiques :

- ⇨ Être à même de remplacer le responsable de site ou l’exploitant
- ⇨ Connaître l’environnement règlementaires des PAH
- ⇨ Connaître l’ensemble des règles de sécurité du parc
- ⇨ Connaître les procédures de secours en cas d’accident
- ⇨ Savoir recruter et animer une équipe de saisonniers

Durée de la formation :

La durée de la formation est de 14 heures.

DATES OU PÉRIODE : À définir

HORAIRES : Envoyé ultérieurement par mail, conjointement à la convocation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION : De 6 à 12

LIEU :

En salle.

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 06 81 67 18 87.

TARIFS : de 320 à 350 € selon la formule choisie

AFFORPAH
Adresse siège social : 42 rue de Monge 75 005 Paris
Tel : 06 81 67 18 87 / Mail : a.grodzki@afforpah-formation.org
N° Siret : 951 896414 000 12- NDA 11 75 67273 75

Délai d'accès :

- Sans financement : 4 jours
- OPCO : 7 jours
- Pôle Emploi : 15 jours

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- ⇨ Les formateurs sont titulaires d'un BE ou D'Escalade, Canyon, Spéléologie ou Guide de Haute Montagne
- ⇨ Les stagiaires sont évalués via un QCM à l'issue de la formation

AFFORPAH
Adresse siège social : 42 rue de Monge 75 005 Paris
Tel : 06 81 67 18 87 / Mail : a.grodzki@afforpah-formation.org
N° Siret : 951 896414 000 12- NDA 11 75 67273 7

AFFORPAH

Descriptif	Volume horaire
1ère journée	**Total : 7h**
Accueil : ➔ Présentation du contenu et du (des) formateur(s) ➔ Organisation administrative	45 min
La fiche de jour : ouverture, fermeture et archivage	2h15
Les EPI : ➔ Contrôle de routine ➔ Gestion du Parc d'EPI ➔ Gestion de crise	30 min
Place dans l'organigramme de l'entreprise	30 min
Gestion intégrée informatisée	30 min
Environnement règlementaire global : ➔ Rappel sur les Normes de référence ➔ Contexte réglementaire ➔ Les exigences terrain	1h
Évaluer l'ensemble du fonctionnement (s'adapter aux fluctuations, prendre des décisions)	30 min
Animation et motivation des équipes	30 min
Gestion de l'équipement du personnel : EPI, talkie et tenue	30 min

2-ème journée	**Total : 7h**
Gestion des interventions et secours : ➔ Plan d'organisation et de secours ➔ Formation en interne ➔ Organisation terrain ➔ Interventions sur client ➔ Secours particuliers et évacuation totale ➔ Compétence individuelle des opérateurs, recyclage, les stagiaires….	2h
Les maintenances : au jour le jour, à moyen terme et long terme	1h30
Gestion des CUMEDS : ➔ Contenu ➔ Organisation	1h
Accueil et gestion des étrangers (dont CUMEDS)	1h
Évaluation : QCM	1h
Bilan et compléments d'information éventuels	15 min
Bilan du stage	15 min

TOTAL	**14h**

AFFORPAH
Adresse siège social : 42 rue de Monge 75 005 Paris
Tel : 06 81 67 18 87 / Mail : a.grodzki@afforpah-formation.org
N° Siret : 951 896414 000 12- NDA 11 75 67273 75

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ⇨ Evaluation des compétences en début et en fin de formation
- ⇨ Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- ⇨ Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- ⇨ Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- ⇨ Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- ⇨ Évaluation des besoins et du profil du participant
- ⇨ Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- ⇨ Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- ⇨ Réflexion et échanges sur cas pratiques
- ⇨ Retours d'expériences
- ⇨ Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

Éléments matériels :

- ⇨ Un mémento de formation est distribué à chaque stagiaire en début de stage

Référent pédagogique et formateur :

- ⇨ Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation, le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.